



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E107286

VALABLE JUSQU'AU 16/06/2024

ÉDITÉ LE 06/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/07/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 9 147

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROANNE 378532402

Siret : 378 532 402 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 14 924

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 141772740

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 141772740

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2022

Raison sociale : BITUB

3 PLACE DE LA BOUVERIE
42190 CHARLIEU

Téléphone : 04 77 69 05 55

Portable :

Site Internet : www.bitub.fr

E-mail : contact@bitub.fr

Responsabilité légale :

LAVILLE JEREMY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	28/03/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/06/2021
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	28/03/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	28/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.